



Litige avec mon propriétaire sur une fosse commune

Par **lacape**, le **16/06/2011** à **23:44**

Bonjour,
Je suis actuellement locataire d'un logement jumelé a mon propriétaire. Nous utilisons donc la meme fosse septique qui ce trouve devant son appartement. A ce jour les canalisations sont bouchées et mon propriétaire me demande de vider cette fosse à mes frais uniquement. rnAyant refusé cette démarche celui ci ma demander de partir de ce logement.rnDois je donc faire vider seul cette fosse alors quelle est commune à nos deux?
Cet appartement a les sanitaires et douches hors du logements as t il le droit?
Sachant que je dois donc me rendre en dehors de mon logement pour y accéder.rnD'autre part a ce jour je n'ai pas bénéficié des quittances de loyers de ce logements sachant qu'il m'a toujours demandé de payer ces loyers en espèces.rn Que puis je faire pour pouvoir bénéficier de mes droits aujourd'hui?
cordialement
[citation] [/citation]

Par **mimi493**, le **16/06/2011** à **23:50**

La fosse est un équipement relevant des parties communes, le bailleur doit s'en occuper
quitte, ensuite, à intégrer votre part dans les charges locatives
[citation] Cet appartement a les sanitaires et douches hors du logements as t il le droit? [/citation] pour qu'un logement soit décent, il faut
5. Une installation sanitaire intérieure au logement comprenant un w.-c., séparé de la cuisine et de la pièce où sont pris les repas, et un équipement pour la toilette corporelle, comportant une baignoire ou une douche, aménagé de manière à garantir l'intimité personnelle, alimenté en eau chaude et froide et muni d'une évacuation des eaux usées.
L'installation sanitaire d'un logement d'une seule pièce peut être limitée à un w.-c. extérieur au logement à condition que ce w.-c. soit situé dans le même bâtiment et facilement accessible ;

rnDécret n°2002-120 du 30 janvier 2002rn
[citation]D'autre part a ce jour je n'ai pas
beneficié des quittances de loyers de ce logements sachant qu'il m'a toujours demandé de
payer ces loyers en espèces.[/citation] et bêtement, vous l'avez fait ? Avez-vous au moins des
reçus des loyers payés ? Avez-vous un bail ?